

CORRESPONDANCE

de saint Michel Garicoïts

(première période 1825-1833)

AU GRAND SEMINAIRE DE BETHARRAM

On ne possède point de lettres de saint Michel Garicoïts antérieures à sa nomination au grand séminaire de Bétharram. Sa correspondance commence dans cette maison ; et de 1825 à 1834, elle présente un triple caractère de ferveur, d'autorité et de bonté.

On y sent l'ardeur quelque peu impatiente du candidat à la sainteté. Sur la première page qui nous reste de sa main, il déclare qu'il n'a en vue que le bien¹. C'est le bien, l'avancement spirituel, la perfection qu'il propose aussitôt aux âmes qui entrent dans son orbite².

Dans ses mots, on perçoit vite le ton assuré que lui donne son titre de directeur, et bientôt de supérieur du séminaire diocésain³. Il commande : « *Faites le bien... Soyez homme de Dieu...* » On devine qu'il n'a point l'habitude de voir ses ordres discutés : « *Votre ménétrier... doit renoncer à son métier*⁴. »

Mais il y a aussi, dans les textes le plus rudes, quelque chose d'humain, de réconfortant, qu'on n'entendait pas à cette époque à travers les grilles des confessionnaux, sur les lèvres de prêtres empoisonnés par le venin janséniste. Au lieu de la crainte, saint Michel insuffle la confiance et l'abandon à Dieu⁵, il inspire la paix, la joie en Dieu : « *Vous devez vous réjouir dans le Seigneur... conserver la paix de Notre-Seigneur,* » car Dieu veut être servi « *avec un cœur dilaté et plein de joie.* »

1. - A M. Martin Hardoy⁶, Curé de Cambo⁷.

Autographe de Bétharram, grand format, quatre pages, avec sur la dernière la suscription : *A Monsieur, Monsieur Hardoy, curé de Cambo*. Une déchirure a emporté quelques mots faciles à suppléer.

Bétharram⁸, le 18 février 1826

Monsieur le Curé,

Nous avons Monseigneur⁹ depuis mardi dernier. Dans ce moment, il fait l'ordination. Il se propose d'aller aujourd'hui dîner à Pau, et dans le courant de l'autre semaine, il retournera à Bayonne¹⁰. Je profite des offres de son domestique pour vous faire parvenir ces deux mots.

Je vous fais mes excuses d'avoir tant tardé à vous écrire, et je vous prie d'agréer l'expression des sentiments de respect et [d'estime]¹¹ dont je suis pénétré pour vous. Oui, Monsieur le Curé, ces sentiments sont sincères. Ils ont été gravés dans mon cœur et ils ne cesseront [jamais] d'y être.

Si, tant que je suis resté chez vous¹², je vous ai [donné] quelque sujet de mécontentement, si je [vous] ai mortifié quelquefois par ma franchise avec laquelle je vous découvrais [mon] cœur, cela a été toujours contre mon intention dans tout ce que j'ai fait, je n'ai eu en vue [que le bien] de votre paroisse. Je suis heureux [d'apprendre] par plusieurs lettres que ce bien s'y fait et [s'y accroît] d'une manière sensible ; c'est une des plus agréables [nouvelles] pour moi.

Je suis très bien dans ce séminaire¹³. Monseigneur [sort] de la chapelle. Je suis obligé de finir. [Je désire] de tout mon cœur que votre santé se soutienne et même qu'elle s'améliore à l'approche du printemps.

J'ai l'honneur d'être, avec une véritable estime et reconnaissance, Monsieur le Curé, votre très humble et obéissant serviteur.

Garicoïts, Prêtre.

Je vous prie, Monsieur le Curé, de ne pas vous donner la peine de m'écrire. Monsieur Hiriart¹⁴ aura la bonté de me donner de vos nouvelles.

Vous aurez la bonté de ne pas m'oublier auprès de vos parents. Mes pensées se portent toujours avec plaisir sur vous et sur votre paroisse. Veuillez dire aussi bien des choses de ma part à Jeanne et à Marie.

2. - A une inconnue

Cette lettre écrite en entier de la main de saint Michel Garicoïts n'est pas signée. Ce fait et son style différent de textes postérieurs font douter de son authenticité. Avant de la rejeter, il serait à prouver que la différence de style n'est point due à une différence d'âge : on n'écrit pas à trente ans comme à cinquante ; et il est incontestable que les idées et les mots se retrouvent souvent chez saint Michel Garicoïts.

(1827)

... C'est répondre bien tard à votre lettre du 17 avril, et je crains que ce retard ne vous ait causé de la peine. Du reste, vous pouvez être assurée que je ne vous oublie point devant le Seigneur. C'est toujours avec une nouvelle consolation, que je pense aux grâces qu'il vous a faites, et auxquelles, je ne crains pas de le dire, vous avez répondu avec générosité.

Oh ! combien maintenant vous devez vous réjouir dans le Seigneur de lui avoir répondu oui¹⁵, lorsque maîtresse de vous-même et pouvant user de votre liberté, il vous a demandé d'y renoncer et de lui en faire de nouveau le sacrifice, et lorsque en même temps et pour vous récompenser de ce généreux sacrifice, il vous a présenté son divin Cœur et vous en a assuré l'éternelle possession par la consécration que vous lui avez faite de tout vous-même ! Avec quelle joie vous avez dû la renouveler avant-hier, cette même consécration ! Que de grâces ce divin Cœur n'aura-t-il pas répandues sur vous selon la promesse qu'il vous en a faite !

D'après cela, n'ai-je pas dû, dans le temps, vous engager, malgré le sentiment que vous avez de votre indignité, à approcher...

Ne pensez point à quitter votre confesseur ; c'est un bon père qui ne vous a jamais donné que de bons conseils. Méprisez donc cette affection qui vous porte vers lui et les impressions qu'elle pourrait produire. Vous seul, ô mon Jésus, vous seul ! (Je suppose qu'à l'extérieur entre vous et le confesseur, il ne se passe rien de contraire à la décence et à la modestie. Cela supposé, que gagneriez-vous à le quitter ? Bientôt vous éprouveriez les mêmes misères avec un autre, et puis avec un troisième, etc...

Ne changez donc rien à votre genre de vie. Courage et confiance ! A la couronne des époux s'unira la couronne des martyrs. Adieu, ma Sœur, **toutes les générations vous proclameront bienheureuse**¹⁶.

Mon Jésus, mon bon Maître, je ne suis plus à moi, mais je suis toute à vous. Faites donc de moi tout ce que vous voudrez. **Me voici**¹⁷, ô mon Maître, que je suis heureuse de vous servir !

3. - A une personne du monde

Copie.

[Novembre 1829]

.....

J'ai été en voyage, ma Sœur, pendant la moitié d'octobre et le commencement de novembre. C'est ce qui m'a empêché de répondre tout de suite à votre lettre du 20 septembre.

Oh ! combien je bénis le Seigneur de l'heureux succès dont il a couronné vos soucis et vos sollicitudes pour l'établissement si précieux que vous avez formé ! Quel bien immense il en résultera pour la gloire de Dieu et le salut des âmes ! Notre bon Maître a voulu par là vous prouver que c'était par une disposition de sa Providence qu'il vous avait retenue dans le sein de la famille.

Mais vous n'en êtes pas moins sa servante et son épouse. Restez donc bien en paix dans la position où lui-même vous a placée, et tenez pour certain que, lorsqu'il voudra la changer, il vous le fera connaître d'une manière qui ne vous laissera aucun doute¹⁸. En attendant faites le bien qu'il vous présentera. Faites-le sans empressement, mais bien doucement et en paix. Oui, ma Sœur, notre Bon Maître veut que vous la goûtiez, cette paix ; c'est la sienne ; il vous l'a donnée la veille de sa mort¹⁹, et c'est pour l'affermir et pour vous en assurer la jouissance qu'il vient établir son trône presque tous les jours dans votre cœur.

Si vous avez du goût pour ce divin aliment, **Deo gratias** ! Si le goût sensible vous manque, en avant²⁰ ! Ne retranchez aucune de vos communions, fussiez-vous dans la plus grande sécheresse²¹. Alors vous direz en toute simplicité à Notre-Seigneur que vous allez à Lui parce que vous en avez besoin et que vous ne pouvez pas vous en passer. Vous voyez qu'en toute hypothèse vous devez aller à Jésus comme à un bon Maître, lui parler toujours avec toute simplicité et toute confiance, et être toujours contente de l'état où il vous voudra.

Heureux abandon, qui est si glorieux à notre bon Maître, si consolant et méritoire pour l'âme ! Ce saint abandon doit exclure toute inquiétude, toute crainte et dilater toujours le cœur par la confiance et l'amour.

Adieu, ma chère Sœur, je ne cesserai de vous présenter, par les mains de Marie, au Cœur de son divin Fils. C'est en effet de son Cœur adorable, mais par les mains de Marie, que découleront sur vous les grâces dont il est la source, dont Marie est la Protectrice, et dont vous avez si grand besoin.

.....

4. - A la même

Copie inédite. Pour l'authenticité, mêmes remarques que pour la lettre de l'année 1827.

[17 novembre 1829]

... Quelle douce consolation, ma fille, m'a fait goûter votre lettre du 20 septembre ! Que Dieu est bon ! Déjà il vous avait accordé bien des grâces ; maintenant il vous en accorde une que depuis longtemps je désirais ardemment pour vous : la grâce de la paix. Estimez-la, aimez-la bien cette paix que notre bon Maître nous dit être la sienne et qu'il vous a léguée par testament la veille de sa mort.²² Elle est donc le don de son Cœur.

Donc, aussi, ma fille, préférez-la à tous les biens de la terre. Méprisez désormais toutes les vaines suggestions du démon, qui ne travaille qu'à troubler la paix des serviteurs et des servantes de Jésus-Christ. Plus d'inquiétude ni de crainte sur l'époux. Vous avez reçu tant de témoignages de la bonté de Notre-Seigneur et de son amour pour vous, que ce serait contrister son Cœur que de vouloir en douter.

Ainsi jamais de retour inquiet sur vous-même, mais toujours courage et confiance ! Servez votre bon Maître avec un cœur dilaté et plein de joie. Et le bon moyen, c'est par un esprit de foi, de voir tous les événements, toutes les contrariétés dans la main de Notre-Seigneur, et l'entendre vous dire à chaque occasion, comme autrefois à ses disciples : **C'est moi, ne craignez point, ayez confiance**²³. Et alors, vous n'aurez pas de peine à accepter de sa main tout ce qu'il vous présentera. De sorte, ma fille, que votre vie doit se passer dans une tendre et continuelle acceptation de toutes les volontés de votre bon Maître ; et de même que pendant sa vie il avait sans cesse dans le cœur et souvent à la bouche cette parole de l'Évangile : « **Ita Pater, oui, mon Père** »²⁴, de même vous aurez sans cesse dans le cœur et souvent à la bouche cette même parole, toute pleine d'amour : **Oui, mon Jésus, oui, mon bon Maître**²⁵.

Vous voyez que, par là même, je répons à ce que vous me dites de la peine que vous éprouvez, d'être détournée, souvent privée d'une partie de vos exercices de piété, en raison des occupations du ménage, ou des visites, ou des soins à prendre de vos bons parents. A tout cela disons **oui**, et soyons contents. Dites-le bien aussi dans les moments de sécheresse, de peines et de misères, quelles qu'elles soient, et dans les tentations ; contentez-vous de jeter un regard de confiance et d'amour sur le Cœur de Jésus, sans les regarder ni les combattre directement. Enfin, modérez et calmez même les désirs de la perfection, et que, dans votre cœur tendrement uni au Cœur de notre bon Maître, tout soit calme et paisible. C'est bien alors que vous goûterez et que vous direz qu'il est bon.

Je vous engage, si d'ailleurs rien dans votre position extérieure ne vous en empêche, à ajouter une communion à celles que vous êtes dans l'usage de faire, sans préjudice des fêtes.

Adieu, ma fille, que j'aime à laisser dans un tendre et saint abandon entre les mains de Notre-Seigneur. Vous direz avec le Saint Roi : « **C'est le Seigneur qui me conduit, rien ne me manquera.** »²⁶

Priez pour celui qui vous est si parfaitement dévoué en N.-S.

.....

5. - A un ecclésiastique

Autographe de Bétharram. La date est indiquée par la présence simultanée à Bétharram de MM. Sartolou et Guimon, qui étaient professeurs du séminaire.

Ce mercredi... [1830-1832]

Mon bien cher Ami,

Pour votre ménétrier, il doit renoncer à son métier, ou il ne peut pas recevoir d'absolution, parce qu'il n'y a ni danse publique, ni danse pour les noces, où l'on ne commette des péchés mortels, et que, dans la direction des âmes, il ne faut pas sortir d'une simple possibilité, il faut fonder ses décisions sur le fait. Il faut raisonner de même, quand il s'agit même des danseurs et danseuses en général²⁷, à plus forte raison quand il s'agit d'un ménétrier²⁸.

Mais comment faire goûter cette direction ? Ce n'est pas chose facile. Au reste, vous n'y êtes pas obligé ; c'est l'affaire du Bon Dieu. Pour vous, soyez homme de Dieu et faites à vos pénitents des réflexions que vous trouverez dans Daguerre²⁹, page 110 (55^e demande) et **alibi passim**, sans manquer de leur dire qu'aucun prêtre ne peut leur donner l'absolution, s'ils ne font **telle et telle chose**.

Pour les ménétriers, il n'y a pas l'ombre d'un doute. Sic MM. Sartolou³⁰ et Guimon³¹, et tous les théologiens, quand il s'agit de danses, soit privées, soit publiques, telles qu'elles sont aujourd'hui.

L. S. J.-C.

Garicoïts, Prêtre.

6. - A une personne du monde³²

Copie inédite ; pour l'authenticité, Voir la Lettre 3.

[Janvier 1830]

Ma chère Sœur,

J'ai reçu en son temps la lettre que vous avez bien voulu m'écrire le 7 courant. Croyez que je n'ai pas besoin de l'époque du renouvellement de l'année pour me souvenir de vous devant notre bon Maître. Je n'oublierai jamais ce qu'il a fait pour vous, non plus que la fidélité avec laquelle vous avez répondu à sa grâce.

Pénétrez-vous donc de plus en plus du sentiment de sa bonté. Il est votre bon Maître et il ne vous appelle pas seulement sa servante, mais son amie. Et il est aussi très réellement votre unique époux ; vous savez quels liens vous unissent à lui et à sa divine Mère. Donc qu'il ne soit pas dit qu'aucune tentation, qu'aucune épreuve, quelle qu'elle soit, puisse jamais vous faire douter un instant de son amour et altérer la paix de votre âme. Quand même il vous semblerait que vous avez été infidèle, ne vous laissez jamais aller au découragement, mais dites en toute simplicité au bon Jésus que vous allez tâcher de mieux faire. Et puis, courage, confiance et une sainte joie ! Voilà comment ce bon Maître veut être servi. Où serait le mérite de votre confiance, de cette confiance, qui lui est si glorieuse et si chère, si vous ne trouviez en vous que des témoignages ?

Ne changez rien à votre règlement et ne retranchez aucune de vos communions. Faites, à la bonne heure, chaque année, une petite revue seulement de l'année. Mais jamais, à qui que ce soit, de confession générale quelconque. Occupez-vous de bonnes œuvres, sans vous y livrer, vous prêtant à celles que la divine Providence vous présentera, et en demandant conseil s'il y avait quelque lieu de douter. Le grand point et ce que je vous recommande le plus instamment, c'est de veiller sur vous-même pour conserver cette paix si douce et si précieuse que Notre-Seigneur vous a donnée, cette paix qui est la sienne, la paix de son Cœur, et qu'il vous a donnée par testament la veille de sa mort.

Ainsi une confiance et un abandon sans bornes entre les mains d'un si bon Maître ! Et ce mot : **Oui, mon Jésus**, dans toutes les épreuves possibles ! Ce oui qui a reposé dans le Cœur de Jésus et qu'il adressait avec tant d'amour à son Père : **Oui, mon Père** ! doit aussi reposer dans votre cœur et venir souvent se placer sur vos lèvres, en s'adressant à Jésus³³ ; voilà le moyen assuré de la paix.

Adieu ma bonne Sœur ; continuez de prier pour celui qui sera jusqu'à la fin le plus dévoué de vos serviteurs en Jésus-Christ.

Nous n'avons rien dit de Marie, notre bonne Mère ; mais souvenez-vous toujours de ce mot : **Tout par Marie** !

Garicoïts³⁴, Ptre.

7. - A une personne du monde³⁵

Copie inédite.

[Après juillet 1830]

.....

Avec quelle consolation, j'ai reçu votre petite lettre ! Mais combien ne me suis-je pas reproché de n'avoir pas suivi depuis longtemps le besoin de vous écrire et de vous rassurer sur mon sort !

Dans les événements qui ont eu lieu³⁶, il ne m'est rien arrivé de fâcheux. J'ai fait seulement une maladie qui me retiendra encore deux ou trois jours au lit et qui n'aura aucune suite fâcheuse.

Sous peu et très peu de temps, je vous écrirai pour dire avec vous que Dieu est bon, et combien j'aime à me rappeler les grâces dont il vous a comblée. Oh ! oui, ma Sœur, j'admire souvent la bonté de Dieu à votre égard, et je le bénis de votre fidélité à y répondre.

Je suis bien sensible à la perte que vous avez faite de votre bon père. Vous voilà encore plus obligée d'être le soutien et la consolation de votre pauvre mère...

Mais bientôt je continuerai, s'il plaît à Notre-Seigneur.

Adieu, ma Sœur, soyez tranquille sur mon compte.

Garicoïts, Ptre.

8. - A M. Simonet³⁷.

Autographe de Bétharram, grand format, deux pages écrites, la troisième est blanche, la quatrième avec suscription : *Monsieur, Monsieur Simonet, à Lestelle.*

Mon cher Simonet,

Je vous prie d'avance de ne pas manquer à votre parole. Prenez vos précautions pour cela. Il m'est impossible d'attendre. Je dois rendre mes comptes. Prenez-y garde, je vous prie.

Votre très humble serviteur,

Garicoïts, Ptre.

Ce 9 mai 1832.

9. A M. Jean-Baptiste Cogombles³⁸, curé-doyen de Nay.

Copie, dont le texte a été publié dans la revue *Etudes Historiques du diocèse de Bayonne*, VII^e année, p. 24.

Bétharram, le 13 mai 1832.

Monsieur le Curé,

J'ai reçu des mains de M. Doucine³⁹ les cent cinquante francs que vous avez bien voulu m'adresser. Je tâcherai de les faire parvenir au plus tôt à M. Garat⁴⁰.

Agréez, Monsieur le Curé, l'hommage des sentiments respectueux avec lesquels je suis votre très obéissant serviteur.

Garicoïts, Ptre.

¹ Lettre 1.

² Lettres 2, 4.

³ Lettres 3, 5.

⁴ Lettre 5.

⁵ Lettres 3, 4, 6.

⁶ Martin Hardoy, né le 29 décembre 1760 à Cambo, desservant de Cambo le 23 juillet 1803. Il est alors âgé de 65 ans, et atteint d'une grave paralysie ; il ne peut se déplacer sans aide, et c'est soutenu par saint Michel Garicoïts qu'il gagne péniblement l'église ; il meurt le 6 avril 1826.

⁷ Cambo, à 20 kilomètres de Bayonne, est, à cette époque, une ville de 1 300 habitants environ ; le saint y érigea la première Confrérie du Sacré-Cœur.

⁸ Situé entre Pau et Lourdes, Bétharram est un quartier de Lestelle. Dès le XIV^e siècle, une dévote chapelle rassemble des pèlerins auprès de la Vierge. La statue vénérée disparaît en Espagne, quand Jeanne d'Albert fait brûler son sanctuaire à la fin du 1569. Il est relevé en 1614 par David Bequel, curé de Nay, inauguré en 1615 par Pierre Geoffroy, supérieur de N.-D. de Garaison, enrichi en 1616 par Mgr Léonard de Trapes d'une nouvelle statue de Marie tenant Jésus sur ses genoux, et comme consacré par l'apparition, en 1616, d'une croix lumineuse. L'évêque de Lescar, Jean de Salettes, y appelle en 1621 Hubert Charpentier, qui, avant de doter Paris du Calvaire du Mont-Valérien, agrandit la chapelle primitive, construit le monastère, érige un calvaire et fonde la Congrégation de Notre-Dame de Bétharram. Ses membres, en 1661, ont achevé le sanctuaire actuel et développé le pèlerinage. La Révolution devait confisquer leurs biens, arrêter leur action et troubler le culte.

L'œuvre est relevée sous le Concordat d'abord par un capucin, le Père Joseph Sempé, et un doctrinaire, le chanoine Procope Lassalle (voir Lettre 222), et enfin par saint Michel Garicoïts ; celui-ci par la fondation d'une société de missionnaires et d'éducateurs, d'une école primaire et secondaire, par la construction d'un calvaire artistique, a rajeuni l'ancien pèlerinage et propagé la dévotion de N.-D. de Bétharram dans les divers pays du monde, où travaillent ses fils. (FARGUES, *Bétharram d'après Poiré, Marca et Labastide*, Tarbes, 1921 ; LASSALLE, *Notre Dame de Bétharram*, Pau, 1941).

⁹ Mgr l'Évêque de Bayonne, Paul-Thérèse-David d'Astros, né à Tourves (Var) le 15 octobre 1772, ordonné le 30 septembre 1797, vicaire général de Paris le 5 septembre 1805, vicaire capitulaire le 10 juin 1808, emprisonné par Napoléon trois ans avant l'abdication, chapelain des Filles de la Croix de Paris ; nommé évêque de Saint-Flour en 1819, il est choisi le 4 mars 1820 comme successeur de Mgr Loison, décédé à Bayonne le 17 février ; sacré à Notre-Dame le 9 juillet, installé le 13 août, il refusera en 1828 l'archevêché de Besançon, quittera le diocèse de Bayonne le 28 avril 1830 pour celui de Toulouse ; promu Cardinal le 30 septembre 1850, il meurt le 29 septembre 1851.

A son arrivée, le diocèse de Bayonne groupait trois départements : Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées et Landes ; il ne s'étendra plus au-delà du premier, à partir de 1823. Il doit à Mgr d'Astros son cadre administratif et presque sa physionomie actuelle. La restauration religieuse commencée par Mgr Loison, est reprise par lui avec plus d'énergie et d'ampleur. Sa sollicitude va d'abord et avant tout au clergé, agent essentiel de ce relèvement. Ses actes en témoignent :

1820 : 19 septembre. Pastorale annonçant la réouverture du petit séminaire de Larressorre.

1821 : 17 février. Ordonnance prescrivant le port de la soutane.

10 mars. Mandement organisant les tournées de confirmation.

31 mars. Création de l'Œuvre des Séminaires.

2 avril : Mandement créant une Caisse d'Épargne Ecclésiastique.

18 juillet : Circulaire établissant deux retraites pastorales annuelles à Bayonne et à Bétharram.

18 septembre. Ordonnance divisant le diocèse en deux archidiaconés. Pau et Tarbes,

11 archiprêtres, 84 doyennés.

6 octobre : Mandement établissant une Maison de Missionnaires.

1822 : 9 août : Nomination de Mgr Laurence, supérieur du futur Petit Séminaire de Saint-Pé-de-Bigorre

18 septembre. Ordonnance soumettant les jeunes prêtres à 6 ans d'examen.

24 décembre : Lettre sur l'ouverture du séminaire de Saint-Pé.

1823 : 17 janvier : Mandement réorganisant le diocèse de Bayonne.

10 avril : Ordonnance établissant les Conférences Ecclésiastiques.

3 septembre : Publication du *Catéchisme Unique* dans le diocèse.

1824 : 6 juin : Ordonnance fixant le Règlement des Retraites pastorales.

1825 : 14 octobre : Lettre réorganisant le grand séminaire de Bayonne.

1826 : 6 novembre : Mandement sur l'agrandissement du séminaire de Bayonne.

1827 : 25 septembre : Ordonnance établissant la liturgie auscitaine.

1828 : Publication du *Petit Manuel des Curés pour le Diocèse*.

1829 : Septembre : Réunion du Synode diocésain.

Mgr d'Astros a connu saint Michel Garicoïts près de son secrétaire, le chanoine Honnert ; il l'a pris en estime et s'est intéressé à lui. Il l'a nommé professeur au petit séminaire de Larressorre, vicaire de Cambo, directeur du grand séminaire de Bétharram, aumônier des Filles de la Croix d'Igon ; il l'a poussé à la fondation d'une société religieuse : « *Commencez votre œuvre, et sans devancer la Providence, suivez-la dans toutes ses indications.* » (Pierre DUVIGNAU, *La Doctrine spirituelle de saint Michel Garicoïts*, p. 297). Il restera en relations avec lui jusqu'à sa mort ; car il l'admire, le vénère et l'appelle le *Vénéré Père-Très-Saint* ; dans son testament, il lui légua, à lui et à M. Guimon, la somme de 22 000 francs.

A son tour, saint Michel Garicoïts a été marqué très profondément par l'influence de ce prélat. Il lui doit beaucoup de son idéal sacerdotal. La dévotion au Sacré-Cœur, la primauté de la vie intérieure pour le prêtre, la nécessité des missions, l'urgence de l'éducation de la jeunesse, sont chez lui autant d'inspirations du Cardinal d'Astros. (CAUSSETTE, *Vie du Cardinal d'Astros*, 1853 ; DROULERS, *Action Pastorale et Problèmes sociaux chez Mgr d'Astros*, Paris, 1954 ; et Sextius PORTALIS, *Le Cardinal d'Astros*, Bayonne, 1934).

¹⁰ Le séjour de Mgr d'Astros dura du mardi 14 au samedi 18 février.

¹¹ Les mots entre crochets ont remplacé ceux qu'une déchirure a emportés.

¹² Après l'ordination du 20 décembre 1823, saint Michel est resté vicaire de Cambo du 1^{er} janvier 1824 au 7 novembre 1825 ; il y succède à M. Sallenave et sera remplacé par M. Dassance ; sa première signature sur les registres paroissiaux est du 1^{er} février 1824 et la dernière du 23 octobre 1825.

¹³ Au grand séminaire de Bétharram, saint Michel Garicoïts est nommé professeur, le 7 novembre 1825 ; il en deviendra supérieur, à la mort du chanoine Lassalle, le 5 juillet 1831.

Dans l'ancienne demeure des chapelains, M. Lassalle avait ouvert le 13 novembre 1808 un séminaire collège, qu'un décret impérial du 15 novembre 1811 devait fermer à la fin de l'année. Il fallut beaucoup de démarches pour obtenir qu'il fût transformé en grand séminaire le 15 novembre 1812. Ce ne fut d'abord qu'une « école de théologie » ; elle parut providentielle en 1813, pour accueillir une partie des clercs du grand séminaire de Bayonne, que l'invasion anglo-espagnole avait expulsés.

Après de médiocres débuts, l'œuvre prend son essor et devient le séminaire le plus important des trois départements du diocèse. Il n'y a que trente élèves en 1814, ils seront 100 en 1821, et plus de 130 à partir de 1824. (*Arch. Nat.* F19, n° 827.) Il faut pour les recevoir hausser la maison d'un étage. Ce fut aux frais de M. Lassalle.

A ce vieillard méritant, maintenu à la tête de la maison, Mgr d'Astros adjoint un jeune collaborateur de confiance, Michel Garicoïts. Du séminaire, le supérieur avait soigné la bâtisse, le saint va lui donner son esprit.

Officiellement, il n'est que professeur ; il occupe successivement les chaires de philosophie, d'écriture sainte et de théologie ; il sera économiste avant d'être supérieur. En réalité, avant longtemps, il sera l'homme d'autorité qu'on respecte, le maître qui séduit, le guide intellectuel et le directeur spirituel de toute cette jeunesse sacerdotale. Il lui communique son sens de Dieu, cette piété faite d'amour respectueux, qui doit resplendir dans le culte divin, l'affranchit des préjugés de l'ancien régime, de la tyrannie janséniste et des prétentions gallicanes, l'immunise contre l'intoxication mennaisienne et libérale pour s'épanouir dans la pensée de l'Eglise romaine et les trésors de l'Evangile.

Son influence est grande à cause de sa riche personnalité ; plus profonde encore à cause de sa durée. Mgr d'Astros, qui veut un clergé d'élite, par l'ordonnance de 1827 et les statuts diocésains de 1829, impose aux clercs six années de séminaire : deux ans de philosophie et quatre ans de théologie, avec cette clause que la dernière année se prolonge jusqu'aux ordinations de Noël.

Lentement, par ses cours, saint Michel a formé l'intelligence de ses élèves ; avec zèle, comme ils étaient presque tous ses pénitents, il leur a donné une âme sacerdotale. Aux trois diocèses de Bayonne, d'Aire et de Tarbes, il a fourni une phalange de prêtres fervents et dynamiques ; si ces pays ont été pendant un siècle des terres de foi, c'est surtout eux, ses disciples, qui furent les artisans de cet essor chrétien.

GRAND SEMINAIRE DE NOTRE-DAME DE BETHARRAM

	SUPERIEURS		PROFESSEURS DE MORALE
P. Lassalle	1812-1831	M. Bastres	1819-1820
M. Garicoïts	1831-1834	X. Lalanne	1818-1822
		J.-J. Destenabe	1822-1824
	ECONOMES	M. Bastre	1824-1825
C. Labarrère	1818-1828	J. Sartolou	1825-1832
M. Garicoïts	1828-1831	S. Guimon	1830-1834
	PROFESSEURS DE DOGME		PROFESSEURS D'ECRITURE-SAINTE
F. Porthier	1813-1818	C. Labarrère	1818-1830
J.-P. Darrigol	1818-1820	M. Garicoïts	1830-1831
J. Destenabe	1820-1824	P. Cambot	1831-1833
P. Larrose	1824-1825		
P. Cambot	1825-1831		PROFESSEURS DE PHILOSOPHIE
M. Garicoïts	1831-1834	M. Hirigoyen	1813-1816
		P. Cambot	1824-1825
		M. Garicoïts	1825-1831

On en peut retrouver l'emploi de M. Vernières.

¹⁴ Hiriart, maître de pension de Cambo où saint Michel a placé son cousin J.-B. Etcheberry, voir Lettre 12.

¹⁵ Répondre *oui* à Dieu et à tous ses appels, comme le Verbe Incarné *Ecce venio*, c'est l'attitude spirituelle du saint.

Cf. : « *Il faut tendre à une soumission amoureuse [à la volonté de Dieu] et dire OUI au moins avec un commencement d'amour.* » (DUVIGNAU, *Doctrines spirituelles de saint Michel Garicoïts*, p. 103)

¹⁶ Saint Michel Garicoïts a le culte de l'Écriture Sainte. Certes il est épris de savoir ; ses contemporains admirent l'ampleur de ses connaissances : sciences, lettres, philosophie, bien que la théologie soit son principal domaine. Il estime pourtant que la Bible est la première des « *connaissances dans lesquelles le prêtre doit briller.* » (Voir Lettre 241.) Professeur d'Écriture Sainte, il s'est imposé d'apprendre l'hébreu (chose rare à son époque dans le clergé) avec la grammaire de Buxtorf, et il étudie les textes sacrés dans divers commentaires, ceux entre autres de Picquigny.

Sa correspondance, comme ses entretiens spirituels, est émaillée de citations bibliques, où se condense sa pensée, son esprit. Il recommande aux prêtres dans leur ministère l'emploi de « *mots courts, lumineux, de la Sainte Ecriture, qu'on sèmerait en passant.* » (DUVIGNAU, *Doctrines Spirituelles*, p. 331.) Mais il lui arrive d'accorder une grande place à ces textes, comme dans les lettres 2, 3, 7, 31, 74, etc. Il est convaincu de l'action toute-puissante de la parole de Dieu.

¹⁷ « *Me voici !* » est une des expressions dans lesquelles saint Michel Garicoïts essaie de concentrer sa spiritualité.

Me voici traduit les mots basques *buna ni*, qu'emploie le serviteur, quand il vient se mettre aux ordres du maître qui l'appelle. Comme serviteur, saint Michel les prononçait hier avec empressement et respect. Il les reprend maintenant comme serviteur de Dieu, pour témoigner de sa soumission empressée à la volonté divine, dans l'amour et l'obéissance, qui sont « *le sentiment roi* » et la « *disposition-reine* » d'une vie spirituelle bien orientée.

Ils sont peut-être caractéristiques de l'âme basque. Ils jaillissent déjà des lèvres de son compatriote l'apôtre des Indes, saint François Xavier, et marquent la tension d'un cœur entièrement donné à Dieu. Le 16 mars 1540, saint Ignace, malade, fait appeler Xavier près de lui :

« Maître François, vous savez comment par ordre de Sa Sainteté deux des nôtres doivent aller dans l'Inde, et que nous avons choisi pour cette mission Maître Bobadilla. Son infirmité l'empêche de partir. L'ambassadeur ne peut attendre qu'il guérisse. Voilà qui est pour vous ! »

Aussitôt le béni Père, avec grande allégresse et promptitude, répondit : « Eh bien ! en avant ! Me voici ! » (*Monumenta Xaveriana*, Madrid, 1901.)

Saint Michel a l'heureuse surprise de les retrouver dans la Sainte Ecriture, de les entendre prononcer par le Verbe de Dieu au premier moment de son Incarnation : *Sacrificium et oblationem noluisti... Tunc dixi : « Ecce Venio !* (Ps. XXXIX, 10.) *Hostias et oblationes et holocausta pro peccato noluisti... Tunc dixi : « Ecce venio, ut faciam voluntatem tuam.* » (Hébr., X, 8, 9.) *Me voici* traduit *Ecce venio*.

Dès lors, ces termes reviennent souvent dans ses entretiens et dans sa correspondance, tantôt en latin, tantôt en français. Il les fait graver sur des images. Il en développe le sens dans un acte de présentation et d'offrande (Voir p. 153) qu'il glisse souvent dans ses enveloppes.

Il joint volontiers à l'*Ecce venio* du Verbe l'*Ecce ancilla* de Marie.

Il attribue à ces mots de véritables prodiges. En les méditant, vers 1840, Mlle de Bonhecaze renonce à un brillant mariage pour entrer chez les Filles de la Charité ; et en 1842, le jeune Pierre Barbé opte pour le sacerdoce et la vie religieuse.

Ils condensent l'esprit dont le fondateur de la *Société du Sacré-Cœur* anime ses disciples. Aussi, en 1852, réunis en assemblée générale, ils l'adoptent comme devise officielle, le 28 octobre. Comme leur Père vénéré, ils perçoivent dans l'*Ecce Venio ut faciam voluntatem tuam* « ce cri du Sauveur, poussé dès le premier instant de son incarnation et qui rappelle si bien les sentiments qui doivent caractériser les membres de l'institut. » (BOURDENNE, *Vie et Lettres*, p. 119.)

S'ils abrègent et complètent la formule dans la *FIAT VOLUNTAS DEI*, c'est qu'ils savent comme dans le fameux *ad majorem Dei gloriam* de la Compagnie de Jésus qu'il importe de bien préciser le but, plutôt que les moyens ou les sentiments qui doivent y conduire (Voir Lettre 103.)

¹⁸ Dans une vocation ou un changement de vocation, saint Michel Garicoïts veut comme garantie divine « *quelque chose d'extraordinaire* » (Voir Lettre 12.)

¹⁹ Rappel du verset évangélique : *Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix, je ne vous la donne pas comme le monde la donne* (Joan. XIV, 27), sur lequel il composera la belle prière pour la Société, Lettre 368.

²⁰ Voir Lettre 21.

²¹ Voir Lettre 46.

²² Allusion au verset évangélique : *Je vous donne ma paix* (Joan. XIV, 27), comme dans la lettre antérieure, 3.

²³ Luc XXIV, 36.

²⁴ *Ita Pater* : Oui, mon Père, (Matth., XI, 26), semble un doublet de *Ecce venio* ; voir Lettre 2, note 3.

²⁵ Voir Lettre 2.

²⁶ Verset premier du Psaume XXII, dont saint Michel a fait l'hymne de la confiance en Dieu et de l'abandon à la Providence. Voir Lettre 61.

²⁷ Comme moraliste, saint Michel Garicoïts ne doit pas être jugé uniquement sur cette décision. A peine a-t-il dépassé la trentaine quand il écrit cette lettre ; à cet âge, on est encore assez excessif, et les saints, comme les autres, portent l'empreinte de leur éducation. De son temps, elle était rude, et ses maîtres furent des hommes austères, même un peu jansénistes, à leur insu. A leur école, comment ne serait-il pas tombé dans une certaine sévérité, vers laquelle l'inclinent déjà l'atavisme et le tempérament ?

Mais l'action de la grâce, le commerce des âmes, une culture toujours plus étendue le ramènent à la morale traditionnelle de l'Eglise. Au confessionnal, il sera bientôt fameux pour sa bonté. Sa miséricorde pour les pécheurs étonne quelques voisins, qui n'ont ni sa vertu, ni son savoir, encore moins son équilibre. Bien à tort, ils le soupçonnent de laxisme. Quant à lui, il regrette d'avoir suivi trop longtemps les principes rigoristes, qu'on lui avait inculqués. Il affiche ses préférences pour « *les voies pleines de suavité et de douceur* ».

On peut retrouver les étapes de sa lente évolution. Depuis l'enfance, il est prévenu contre le jansénisme, qui a poussé sa mère à le torturer au sujet de sa première confession, et lui a barré la route de la Sainte Table, à Ibarre. Il ne semble pas avoir étudié la *Theologia Dogmatica et Moralis* de Louis Bailly, qui sera mise à l'index en 1852 à cause de son rigorisme et gallicanisme. Au séminaire de Dax, il a pour manuel la *Théologie de Poitiers*, notoirement antijanséniste et en même temps rigoriste (*probabiliste*) et gallican. Mais son professeur, M. le chanoine Dupoy, est assez peu conformiste et ne se gêne guère pour indiquer quelques échappées.

Heureusement, car cette doctrine est envahissante. Saint Michel la retrouve dans l'*Abrégé des Principes de Morale*, de Jean Daguerra, qui règne dans le pays, où il a été composé, et que saint Michel, avec un sentiment d'affection pour le théologien du terroir, appelle « *notre Daguerra* ». La théologie de Poitiers devient en 1826 la *Théologie de Toulouse*, où elle est rééditée par le sulpicien Vieusse, sous le titre de *Compendiosae Institutiones Theologicae ad usum seminarii Tolosani*. Monseigneur de Bayonne l'a toujours sur son bureau ; saint Michel ne pouvait l'ignorer.

Deux opuscules lui découvrent des perspectives nouvelles. Au grand séminaire de Bétharram, il a eu entre les mains, et il a résumé avec attention le *Cours manuscrit de Théologie*, que Jean-Auguste Gosselin a dicté à ses élèves de Saint-Sulpice. Enfin, à partir de 1828, il doit se conformer aux directives de son évêque, Mgr d'Astros, qui publie un *Petit Manuel des Curés pour le diocèse de Bayonne*.

Vers 1830, s'opère un changement total. L'autorité de saint Alphonse-Marie de Liguori commence à s'imposer. Les disciples de Lamennais sont accusés par leurs adversaires de *liguoriser* la morale. En 1832, un professeur du séminaire de Besançon, le futur cardinal Gousset, lance sa *Justification de la Théologie Morale du Bienheureux Alphonse de Liguori*. En 1839, avec le concours du P. Gury, un prêtre du diocèse de Rodez, Neyraguet, édite un *Compendium Theologiae Moralis S. A.-M. de Liguori*. C'est un abrégé de la doctrine de Busembaum et de saint Alphonse, que saint Michel adopte aussitôt et donnera bientôt à ses étudiants de Bétharram et de Saint-Pé.

Après *La Justification de la Théologie Morale*, qui était tombée comme un coup de foudre sur l'école rigoriste, le cardinal Gousset publie, en 1844, une *Théologie Morale à l'usage des Curés et des Confesseurs*, dont le texte français, clair et solide, achève le jansénisme, et en 1848 une *Théologie Dogmatique*, dont la vigueur fait taire les gallicans. Deux années après, en 1850, le jésuite Jean-Pierre Gury publie son *Compendium Theologiae Moralis*, où il se montre le fidèle disciple de Busembaum et de saint Alphonse.

Saint Michel élargit sans cesse son enquête. Il se procure les œuvres de saint Alphonse, dès qu'elles paraissent en France, en 1859. Il commence à étudier la *Somme* de saint Thomas d'Aquin, explore les œuvres de Perrone, de Scavini, les traités de Suarez, son « *cher Suarez* », comme il l'appelle. Ces maîtres le délivrent des principes sévères qu'il avait trouvés dans les ouvrages de sa jeunesse, jusque dans les *Cabiers de M. Lbomond pour confesser les enfants*, et le *Pastoral de Paris*, qu'il résumait autrefois avec tant de soin.

²⁸ On ne saurait confondre avec les musiciens d'aujourd'hui les ménétriers d'autrefois. A la fin du XVIII^e et au commencement du XIX^e siècle, ils étaient considérés presque comme des pécheurs publics. « C'est que leur musique, explique un chroniqueur du Labourd, ne servait que trop souvent à provoquer des danses fort indécentes et pour cela condamnée par tous les prêtres pieux et éclairés. Il y avait dans l'opinion publique même une sorte de déshonneur attaché à cette profession. »

Le moraliste auquel se réfère saint Michel était plus intransigeant que d'autres. Comme il prenait part au repas donné à l'occasion du mariage de sa sœur à Larressore, aussitôt que les ménétriers envahissent la salle et se mettent à jouer de leurs instruments, le grave M. Daguerre se lève et va prier son père de chasser les intrus.

Comme celui-ci n'en fait rien, c'est lui-même qui les expulse : « Ils offensent Dieu et provoquent les autres à l'offenser ! »

²⁹ Jean Daguerre, né à Larressore en 1703, mort à Bayonne le 25 février 1785 ; après ses études au collège des Jésuites de Bordeaux, un temps de professorat au séminaire d'Aire et de vicariat à Anglet, il fonda à Larressore un corps de missionnaires et un séminaire. Il donnait à ses séminaristes des cours par questions et réponses. Il en publia l'essentiel à Poitiers, en 1763, sous ce titre : *Abrégé des Principes de Morale et des Règles de conduite, qu'un prêtre doit suivre pour bien administrer la Pénitence*. C'est en résumé la Théologie de Poitiers. L'opuscule aura une autre édition en 1773, et cinq autres avant le milieu du XIX^e siècle. Saint Michel, qui l'avait suivi au début du ministère, l'appelle « notre Daguerre ».

³⁰ Jean Sartolou, né à Gurs (B.-Pyr.), le 23 juillet 1794, prêtre en 1820, vicaire de Sauveterre le 1^{er} mars 1821, desservant de Gestas le 15 février 1822, professeur de Théologie du Grand Séminaire de Bétharram, le 22 octobre 1825 ; il est le collaborateur de saint Michel Garicoïts jusqu'au 16 juillet 1830, où il est renommé desservant de Gestas ; mais il est de nouveau rappelé à la chaire de théologie le 30 octobre 1830 ; il la laisse le 30 juillet 1832 pour la cure de Gan ; nommé doyen d'Accous le 4 avril 1837, archiprêtre d'Oloron en 1841, il meurt en 1856.

³¹ M. Simon Guimon, voire Lettre 66.

³² Même destinataire que pour la lettre 3.

³³ Mgr Gay écrira de même : « Elle n'est à Dieu qu'un oui vivant. Chaque soupir qu'elle pousse et chaque pas qu'elle fait n'est qu'un *amen* brûlant, qui va se joindre à l'*amen* céleste et s'y accorde. »

³⁴ Ce nom propre est assez répandu dans le Pays Basque, avec des graphies fort différentes. Il viendrait de *garaico-etchea*, maison-sur-la-hauteur.

La consonne initiale peut être G ou C. La deuxième syllabe admet un ou deux R, et la voyelle est tantôt A, tantôt I. La dernière syllabe est la plus changeante. Elle commence toujours par CO et se termine fort diversement par X (qui équivaut en basque à notre TCHD), par CH (à prononcer TCH comme au temps du royaume de Navarre), par TCH ou même par CHE ou TCHE ; elle prend aussi un I avec ou sans tréma, suivi de X, CH, TCH, CHE, TCHE, ou encore de TZ ou TS.

Dans la famille de saint Michel Garicoïts, on retrouve avec bien des flottements quelques-unes de ces formes. Son grand-père Michel, dans l'acte de mariage du 10 décembre 1767, s'appelle *Garacoïts*. Son oncle se nomme Garacoitz et Caracoïts, Garicoix et Caricoix ; un autre oncle Garacoitz. Son premier frère Joahnès s'appelle Caracoitz dans l'acte de naissance et Garicoitz dans celui de mariage ; son autre frère Manech est un Caracoïts à sa naissance et un Caracotche au baptême d'un neveu de Hosta. Son père Arnaud se nomme Caricoïts dans l'acte de mariage, Caracoïts dans l'acte de naissance du saint, Garacoïts dans un second acte, Garacotche ou Garacotche, Garicoïche ou Garicoitche ailleurs. Sa femme, Gratianne Etcheberry, mère du saint, est « dame Garicoix » dans les registres de baptême de Hosta. Ses parents ont en général préféré la forme Garicoitz ou Garicoïts.

Saint Michel, dans les papiers officiels comme dans toute sa correspondance, au moins dès ses dix-neuf ans, n'a que ce nom et cette signature : Garicoïts. Il a adopté cette prononciation et cette orthographe, à l'évêché de Bayonne, avant son départ pour le petit séminaire d'Aire, sur les instances de son meilleur protecteur, le chanoine Honnert, secrétaire de Mgr Loison ; l'appellation traditionnelle basque de son protégé, finissant par une espèce d'éternuement, choque l'oreille délicate de ce bon Français de Lorraine ; pour la franciser, il la change en Garicoïts.

Jusqu'à cette époque le nom de saint Michel a pris diverses formes. C'est Caracoïts et Garacoïts dans les actes de naissance ; lui-même comme parrain, signe Caracotxh dans les registres de baptême de Garris en 1811 ; son condisciple au collège de Saint-Palais en 1812 l'appelle Caricoïts ; enfin l'évêché de Bayonne, jusqu'en 1847 ne connaît que Monsieur Garricoïts, sauf vers 1809 où apparaît Garicoïts sans tréma.

³⁵ Elle a pour destinataire la même personne que la lettre 3.

³⁶ Allusion probable aux événements de la Révolution de juillet 1830, qui afficha maintes poussées hostiles au clergé et à l'Eglise.

³⁷ Simonet, famille de Lestelle, dont le chef sous la Révolution acquit une partie du Calvaire de Bétharram ; un de ses membres, Justin, entra dans la Société.

³⁸ Jean-Baptiste Cogombles, né à Oloron en 1764, vicaire à Saint-Martin de Pau, doyen de Lagor en 1804, curé-doyen de Nay en 1811 ; Mgr d'Astros lui offrira en 1829 l'archiprêtré d'Orthez ; il préfère rester à Nay, où il meurt en 1848.

Il aura des relations avec saint Michel Garicoïts, surtout dès que celui-ci devient confesseur extraordinaire des Dominicains du monastère de Nay.

³⁹ Doucine ou mieux Doussine, ancienne famille de Coarrazze, dont un membre, Bernard Doussine, acheta la chapelle de N.-D. de Bétharram pour 1 500 livres et le monastère des chapelains pour 3 025, en 1796 ; il les céda en 1807 et 1813 à Mgr Loison pour 1 000 et 1 200 francs.

⁴⁰ Jean-Baptiste Garat, né à Hasparren le 7 juillet 1773, ordonné prêtre à trente-quatre ans en 1807, nommé aussitôt vicaire d'Ustaritz, puis en 1814 de Hasparren ; en 1822, supérieur de la Maison des Missionnaires diocésains, puis fondateur des *Prêtres Adorateurs du Sacré-Cœur*, mort le 4 janvier 1847 en odeur de sainteté.

Jean-Baptiste Garat est du métal qui fait les héros et les saints. Attiré dès l'enfance vers le sacerdoce, il commence le latin avec le vicaire de la paroisse, son oncle, M. Elhuyar ; trop tôt découragé, il abandonne César et sa syntaxe pour la faux et la charrue de son père ; d'autres instruments fascinent ce tempérament de feu : le sabre et le fusil ; à 19 ans, il s'enrôle dans les Chasseurs Basques, que la Révolution lève pour la défense des frontières d'Espagne ; en 1795, la paix de Bâle le ramène à Hasparren avec le panache de la victoire.

Il ne se console des aventures du soldat en campagne que dans le jeu et les divertissements ; il s'y livre avec fièvre et furie ; pendant six ans, il est le gai compagnon de toutes les fêtes de la jeunesse ; enfin un mariage avantageux va mettre fin à ses folies ; toutes les dispositions sont prises, quand un coup de théâtre émeut toute la ville de Hasparren ; Jean-Baptiste Garat a résolu d'être prêtre.

Retiré dans le village d'Ahetze, il demande au curé, M. Duhalde, de lui enseigner le latin, de compléter son instruction. Avec une énergie surhumaine, cet étudiant de trente ans a bientôt assez de science, assez de vertu ; et en 1807, Mgr Loison lui confère le sacerdoce.

Très vite, dans la bonne ville d'Ustaritz, où il débute comme auxiliaire d'un janséniste, M. Etcheverry, il acquiert une réputation d'éloquence. Le doyen de Hasparren, un autre Etcheverry, l'invite un jour, à l'occasion de la fête locale, à faire le panégyrique de saint Jean-Baptiste. Il accepte. Le dimanche 26 juin 1814, tout Hasparren était au pied de la chaire pour voir cet illustre compatriote, et c'est à tout Hasparren qu'il s'adresse ; il parle de lui, de son passé, de ses scandales, avec les aveux pénibles, les remords ardents d'une confession publique. Tout le monde était ému. On était venu admirer un orateur, on avait entendu un saint.

Pour répondre aux désirs de la population, le doyen demande aussitôt M. Garat pour collaborateur ; il l'obtient. Le nouveau vicaire, avec l'ardeur d'un apôtre, s'emploie à ramener sa ville natale à une vie chrétienne parfaite. Il combat la danse, modère la coquetterie féminine, développe la piété eucharistique, propage la dévotion au Sacré-Cœur.

Son zèle se sent à l'étroit dans cette grande paroisse. Que ne peut-il étendre son action plus loin, dans le pays basque ! Voici que, par le mandement du 6 octobre 1821, Mgr d'Astros décide de créer une Maison de Missionnaires diocésains. Il n'a pour commencer que deux diacres : MM. Guiresse et Inchauspé. M. Garat sollicite l'honneur de renforcer l'équipe ; il lui est accordé. D'autres les rejoignent : MM. Guimon, Perguilhem, Sarrote, Haramboure, etc... La communauté des Prêtres Auxiliaires pour les missions est constituée. Elle cherche sa résidence. Après avoir émigré de Bayonne à Larressore, elle s'établit en 1826 à Hasparren.

Elle a maintenant un supérieur, Jean-Baptiste Garat ; un nom choisi par Mgr d'Astros, *Société des Prêtres Adorateurs du Sacré-Cœur de Jésus* ; des règles avec les vœux de religion ; une chapelle érigée sur les plans de M. Jauretche (Lettre 19, n° 3). Ses membres, par leur ministère, avaient déjà conquis l'estime des populations, quand la révolution de 1830 supprima les missions et dispersa les missionnaires.

Resté seul à Hasparren, M. Garat attendait le moment favorable pour reprendre son œuvre. Ce fut à partir de 1833. La société se reconstitua, mais avec d'autres ecclésiastiques : Deyhéralde, Hiriart, Hirigoyen, Curutchet, etc... Les anciens avaient pris racine ailleurs : MM. Guimon et Perguilhem à Bétharram, M. Inchauspé à Nay (Lettre 27), M. Haramboure à Larressore, M. Sarrote à la Trappe (Lettre 163).

En même temps qu'il travaillait avec ses religieux au progrès spirituel de son pays, M. Garat devenait le bienfaiteur de sa petite patrie. Hasparren lui doit l'école des filles, confiée en 1834 aux Filles de la Croix, un hospice en 1844, le collège Saint-Joseph, que dirigent dès 1848 les Frères des Ecoles chrétiennes.

Epuisé par ses travaux et ses austérités, immobilisé par des ulcères aux jambes, M. Jean-Baptiste Garat meurt dans la nuit du 3 au 4 janvier 1846.

A sa mort, son œuvre continue sous la direction de M. Jean-Baptiste Deyhéralde jusqu'au 21 avril 1881, de M. Hiriart jusqu'en 1888 ; elle reprit son essor à cette date sous l'impulsion de M. Jean-Pierre Arbelbide, avant de se fondre, en 1898, avec la Société des Prêtres du Sacré-Cœur de Jésus de Bétharram.

C'est surtout pendant son séjour à Larressore et à Cambo, de 1821 à 1825, et ses voyages à Ustaritz, que saint Michel Garicoïts a connu M. Garat. Celui-ci a pour lui les considérations d'un ignorant pour un savant, et d'un pécheur pour un ange ; il le consulte souvent, et en 1831, sur une affaire, qui oppresse sa conscience. « J'ai eu l'imprudence, écrit-il, de me faire imposer une pénitence à vie, tant que j'en serais capable, de jeûner deux fois la semaine... Depuis mes infirmités s'augmentent, et je suis en peine de savoir jusqu'à quel point je suis obligé à ces jeûnes. » (BOURDENNE, *Vie et Lettres*, p. 254.) A ce jeune émule en sainteté, il donne les conseils d'un vieillard ; par l'intermédiaire de M. Ségalas, le 4 octobre 1843, il lui recommande d'être fort et « gizon prestu » un homme fort et doux.

De son côté le fondateur de Bétharram vénère le fondateur de Hasparren ; il volera à son chevet peu avant sa mort ; au début de sa fondation, il adoptera les règles de sa Société ; plus tard il fera son éloge :

« Ordonné prêtre, il est nommé vicaire à Ustaritz, [puis à Hasparren,] théâtre de ses anciennes mondanités, et qui va devenir le théâtre de son zèle. Cette paroisse était en désarroi ; le curé avait soixante-quinze ans ; on dansait avec fureur, et il y avait cinq ou six bals.

Comme un autre Augustin, M. Garat commence par sa confession publique et la rétractation de ses anciennes erreurs ; puis, prêche, travaille, combat en apôtre.

Un jour, M. le Curé l'oblige à descendre de la chaire ; le dimanche suivant, le même vénérable pasteur, à genoux, lui demande pardon devant toute la paroisse.

En six ans, cette population est bouleversée et devient méconnaissable : plus un bal, plus de réunions nocturnes, pas même pour dépouiller le maïs.

Ces admirables succès ne furent pas obtenus sans beaucoup de souffrances physiques et morales : railleries sur sa prétendue conversion, étalage de ses anciennes libertés, mauvais procédés de tout genre. Rien ne lui fut épargné ; mais il allait son train. En chaire, il était si vrai, allant si bien chercher son auditeur au fond de l'âme, dans les détails de sa vie, donnant des motifs si simples, si justes, si populaires, que les plus récalcitrants étaient forcés de se rendre : "C'est vrai, disait-on, c'est l'homme de nos âmes, il ne veut que le bien, notre bonheur sur la terre et dans l'éternité !"

On était ému, entraîné.

Cette puissance souveraine, le vénéré M. Garat la conserva jusqu'à la fin de sa vie. Déjà vieux et impotent, il apprend que la jeunesse prépare une mascarade. Tout était prêt, deux ou trois cents francs avaient été dépensés. Au moment où la fête devait avoir lieu, il se fait transporter à l'église sur la chaise où le clouait la maladie. Il y parla avec tant d'éloquence que tous ces beaux plans furent abandonnés. » (Arch. de Bétharram, notes inédites.)